



Droit de préemption, peut-il être annulé?

Par **zoroastre**, le **12/03/2015** à **16:47**

BONJOUR marque de politesse
pour cause de congé de fin de bail, quelles informations doit contenir l'offre, (surface de terrain? la fosse septique se trouve sur le terrain de la maison mitoyenne à vendre aussi mais ne fait pas partie de l'offre) la maison est insalubre le toit à refaire et les ouvertures sont en mauvais états. ceci est urgent Merci beaucoup.

Par **moisse**, le **12/03/2015** à **19:15**

Bonsoir,
pour cause de congé de fin de bail, quelles informations doit contenir l'offre
Uniquement le motif.
Et les renseignements qui vont de pair avec le motif.
Par exemple si c'est pour vente, le prix de vente et l'indication du droit de préemption.
Si c'est pour une reprise en vue d'habiter, le nom du bénéficiaire de la reprise (bailleur, enfant...).

Par **zoroastre**, le **13/03/2015** à **11:13**

le clos et le couvert non jamais été respectés, toutes réparations nécessaires, de l'obligation du bailleur non respecté. La vidange éventuelle de la fosse septique ne se retrouvera plus accessible.
grand merci de m'avoir déjà répondu.